

DELIBERATION 2016-07

LE 17 MARS DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE MARS DEUX MILLE SEIZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P. – M. PAINTRAND J.F - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. – Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. – Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme FABRY V. – Mme ESCRIG C. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. MERLIN D. procuration à Madame FAVRE-MERCURET R. - Mme OMS ML. procuration I. GUIRAUD – M. CLAMOUSE A. procuration à Mme MASANET – Mme VACQUIE S. procuration Mme VESSIOT A. – Mme AURIAC A. procuration M. FONTVIEILLE H. – M. ATLAN J. procuration Mme FABRY V. – M. DELON A. procuration Madame ESCRIG C.

ABSENTE EXCUSEE : Mme SALOMON M-L

Monsieur SCIALOM a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : PUBLICATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS SUPERIEURS A 15 000 € HT CONCLUS PAR LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE VEDAS DANS L'ANNEE 2015

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame le Maire met à la disposition du Conseil Municipal la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € HT, conclus par la Commune dans l'année 2015.

Le Conseil Municipal doit en prendre acte sans débat et sans vote.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **PREND ACTE** de la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € H.T., conclus par la Commune dans l'année 2015.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

